

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Dès la semaine prochaine, l'Assemblée nationale réexaminera la proposition de loi sur l'autorité parentale et l'intérêt de l'enfant. Je me permets de vous écrire afin de vous faire part de ma vive inquiétude concernant à la fois les conditions d'examen de ce texte et les conséquences de son adoption.

Alors que les députés de l'opposition ont fourni un remarquable travail ayant abouti au report de l'examen de ce texte, voici que celui-ci ressurgit quelques semaines plus tard contrairement à la volonté d'une majorité de députés. Pourquoi l'Assemblée nationale devrait-elle avancer à marche forcée plutôt que de poursuivre un débat apaisé, consciente de l'évolution qu'elle risque de porter à la famille traditionnelle ?

A ce titre, je vous fais part de ma vive opposition aux dispositions de ce texte. Attaché à la famille naturelle, je ne peux que m'opposer à sa destruction et refuser que l'on y substitue une famille « sociale ». La consécration de la multi-parentalité, ainsi que la systématisation de la garde alternée constituent autant d'attaques contre le modèle familial traditionnel pourtant seul à même d'assurer l'équilibre dans le développement des enfants. Au lieu de gérer des cas minoritaires, certes douloureux, le législateur se doit d'assurer la stabilité de la famille, conformément à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit n'a pas à s'adapter à des situations de fait qui déstabilisent la famille. Il doit au contraire préserver les liens naturels fondant la famille et assurer sa stabilité. Sauf exceptions, la loi n'a pas à légitimer la multiplication des intervenants auprès des parents dans l'exercice de l'autorité parentale. Les parents doivent rester en principe les premiers éducateurs de leurs enfants.

Je vous assure de mon soutien si vous faites le choix de défendre la famille traditionnelle, support fragile et indispensable d'une société harmonieuse.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de croire en l'expression de ma plus haute considération.